

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (Énercycle)** tenue à l'hôtel de ville de Shawinigan (550, avenue de l'Hôtel-de-Ville), **le jeudi, vingtième jour du mois d'octobre deux mille vingt-deux (20 octobre 2022), SEIZE HEURES VINGT (16 h 20)**, à laquelle sont présents :

Monsieur Michel Angers, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

Monsieur Réjean Carle, Représentant de la MRC de Maskinongé

Monsieur Luc Dostaler, Représentant de la MRC des Chenaux

Monsieur Paul Labranche, Représentant de la MRC de Mékinac

Madame Nancy Mignault, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé

Monsieur Daniel Cournoyer, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

Monsieur Guy Simon, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

QUORUM

Formant quorum, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

Rés.: 2022-10-5447

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des directives et des ordres de changement
5. Contrat d'entretien ménager des bâtiments publics d'Énercycle (DDP-2022-251)
6. Contrat de nettoyage des conduites de PPC-1, PPC-2, PPC-4 et PPC-5 au LET de Saint-Étienne-des-Grès (DDP-2022-252)
7. Achat de casiers pour les vestiaires au bâtiment situé au 460 boulevard de la Gabelle à Saint-Étienne-des-Grès (DDP-2022-253)
8. Radiations de créances
9. Modernisation du centre de tri – Délégation de pouvoir à Récupération Mauricie – Demande de permis
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2022-10-5448

**APPROBATION DES DIRECTIVES ET DES ORDRES DE
CHANGEMENT**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'approuver les travaux supplémentaires, les directives de changement, les ordres de changement et les dépenses afférentes indiqués à la liste des directives et des ordres de changement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-10-5449

**CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER DES BÂTIMENTS
PUBLICS D'ÉNERGYCYCLE (DDP-2022-251)**

ATTENDU le prix soumis suite à une demande de prix pour l'entretien ménager des bâtiments publics d'Énergycycle :

Entreprise	Prix (taxes en sus)
SPEICO	65 283,60 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2022-251 à l'entreprise SPEICO, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-10-5450

**CONTRAT DE NETTOYAGE DES CONDUITES DE PPC-1,
PPC-2, PPC-4 ET PPC-5 AU LET DE SAINT-ÉTIENNE-DES-
GRÈS (DDP-2022-252)**

ATTENDU le prix soumis suite à une demande de prix pour le nettoyage des conduites de PPC-1, PPC-2, PPC-4 et PPC-5 :

Entreprise	Prix (taxes en sus)
Pompes Villemaire inc.	57 800,00 \$

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2022-252 à l'entreprise Pompes Villemaire inc., selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-10-5451

**ACHAT DE CASIERS POUR LES VESTIAIRES AU
BÂTIMENT SITUÉ AU 460 BOULEVARD DE LA GABELLE À
SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS (DDP-2022-253)**

ATTENDU le prix soumis suite à une demande de prix pour l'achat de casiers pour les nouveaux vestiaires aménagés au 460 boulevard de la Gabelle :

Entreprises	Prix (taxes en sus)
Lincora	23 170,00 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2022-253 à l'entreprise Lincora, selon les termes et conditions prévus à la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-10-5452

RADIATIONS DE CRÉANCES

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'autoriser la directrice des finances et trésorière à radier des livres au 20 octobre 2022 les créances indiquées à la liste jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le montant total de ces créances est de 8,97 \$.

Il est également résolu de radier les intérêts courus sur cesdites créances.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2022-10-5453

**MODERNISATION DU CENTRE DE TRI – DÉLÉGATION DE
POUVOIR À RÉCUPÉRATION MAURICIE – DEMANDE DE
PERMIS**

Il est proposé par **MONSIEUR GUY SIMON**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser Récupération Mauricie SENC et ses représentants à déposer, pour et au nom d'Énercycle, une demande de permis de construction afin de modifier le bâtiment du centre de tri de Saint-Étienne-des-Grès. Les modifications au bâtiment du centre de tri sont requises dans le cadre de la modernisation du centre de tri et concernent, notamment, la ventilation du bâtiment ainsi que son système de protection incendie.

Il est également résolu d'autoriser les représentants de Récupération Mauricie SENC et les représentants d'Énercycle à signer tous documents afférents à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-10-5454

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu de lever l'assemblée à seize heures vingt-cinq (16 h 25).

Adoptée à l'unanimité

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE